

Annonce : **Documents FOBAI : Comment bien collaborer ?**

De nos jours un nombre croissant d'organisations s'impliquent dans la traduction de la Bible. Motif d'action de grâce, oui, mais aussi un défi ! Comment bien travailler dans l'unité, le respect mutuel et la joie ? Comment collaborer à diverses fins telles que la formation des dirigeants d'Eglise, la planification et la conception des programmes, la formation des traducteurs, et l'assurance qualité ? Le *Forum international des agences bibliques* (FOBAI) a deux documents qui servent à aider dans ce sens. Pour la première fois, ces documents sont traduits en français, et nous en présentons un résumé ici.

Principes et procédures de base de la traduction de la Bible

Cette déclaration constitue l'ensemble des principes et procédures qui guident les activités de traduction des agences. Elle respecte l'inspiration et l'autorité des Saintes Ecritures et vise les objectifs suivants :

Concernant les principes de traduction :

- Traduire les Ecritures avec exactitude, sans perte ni dénaturation ou embellissement du sens du texte d'origine ;
- Communiquer non seulement le contenu informatif, mais aussi les sentiments et les attitudes du texte original ;
- Représenter fidèlement le contexte historique et culturel d'origine ;
- Reconnaître qu'il est souvent nécessaire de restructurer la forme d'un texte afin d'atteindre la précision et la compréhension maximales.

Concernant les procédures de traduction :

- Déterminer, après de longues recherches linguistiques et sociolinguistiques, le public cible spécifique de la traduction et le type de traduction approprié à ce public ;
- Reconnaître que le transfert vers la langue réceptrice doit être effectué par des traducteurs qualifiés et compétents qui traduisent dans leur langue maternelle.

Concernant le partenariat et la coopération :

- Organiser des projets de traduction de manière à favoriser et à faciliter la participation active de la communauté chrétienne et élargie, en fonction des circonstances locales ;
- Collaborer avec les autres organismes qui poursuivent les mêmes objectifs.

Concernant la traduction de la bible en langue des signes :

- Cette section énonce les exigences minimales et les meilleures pratiques pour une traduction en langue des signes.

Déclaration sur les qualifications des conseillers en traduction

Cet accord vise à fixer les qualifications minimales requises des organisations membres du FOBAI pour la reconnaissance mutuelle des conseillers participant aux projets collaboratifs.

Compétences interpersonnelles : Les conseillers doivent :

- être capables d'établir de bonnes relations avec les personnes d'autres cultures ;
- être sensibles aux différentes situations ;
- être ouverts à d'autres points de vue ;
- être capables d'écouter et d'apprendre ;
- montrer la voie à suivre si nécessaire ;
- savoir enseigner et communiquer par l'écrit et par l'oral.

Formation académique : Celle-ci est conçue dans quatre domaines :

- Linguistique ;
- Etudes transculturelles ;
- Langues bibliques ;
- Etudes bibliques.

Compétences et expérience en traduction : Les conseillers devraient avoir

- suivi une formation concernant les principes de la traduction ;
- participé activement à un projet de traduction.

Compétences linguistiques et culturelles : Les conseillers devraient :

- connaître les caractéristiques de la langue visée ;
- avoir vécu pendant une longue période dans une culture différente.

Compétences en organisation et planification : Les conseillers devraient avoir démontré leur capacité à s'organiser.

Compétences en consultation : Les conseillers devraient avoir suivi une formation comprenant une initiation aux rôles et responsabilités d'un conseiller en traduction.

Il est vivement recommandé à tout lecteur impliqué dans la collaboration avec d'autres agences de traduction de consulter les textes intégraux sous <http://www.forum-intl.net/resources/index.htm> .

Michael JEMPHREY

Responsable de SIL pour la traduction en Afrique francophone